

Union Apicole Ornaise
« Syndicat des Apiculteurs de l'Orne »
La Dultière
61500 NEUVILLE Prés SEES
www.u-a-o.info
mail : president@u-a-o.info

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25 NOVEMBRE 2023

Le président, Gérard CORVEE, déclare la séance ouverte à 9 heures.

Etaient présents :

Conseil d'administration :

Meyer AZOULAY, Marc-Henri BILLOT, Françoise CHAUVIN, Gérard CORVEE, Raymond DAMAN, Laurent DAVY, André DOSNE, Marie-Antoinette DUPRAY de la MAHERIE, Jean-François DUVAL, Valérie FERRERO, Éric LECOCQ, Jean-Marie LECOURT, Jean-François PLET, Gérard VESQUE.

Invités présents :

Madame Monique MARSOLIER (Expert-comptable du CER 61), Chantal JOURDAN (Députée de l'Orne), Béatrice METAYER (Conseillère Générale), Albéric DELAMOTTE (GDS61)

L'Assemblée débute à 9 h 00.

1. Rappel de l'ordre du jour :

- 1.1 Approbation de l'ordre du jour
- 1.2 Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26/11/2022, rédaction M.-A. Dupray de la Mahérie
- 1.3 Rapport moral de l'année 2023 par Gérard CORVEE
- 1.4 Rapport financier de l'année 2023 par Françoise CHAUVIN
- 1.5 Rapport sur le fonctionnement des sections : groupement d'achat, commission travaux etc
- 1.6 Election du tiers sortant
- 1.7 Enquête mortalité et moyenne des récoltes 2023 par Raymond DAMAN
- 1.8 Concours des miels 2023 par Françoise CHAUVIN
- 1.9. Fête de l'Abeille par Valérie FERRERO et André DOSNE
- 1.10 Quitus de leur mandat pour les administrateurs
- 1.11 Election du tiers sortant
- 1.12 Proclamation des résultats
- 1.13 Questions diverses

2. Précisions sur l'organisation de la journée :

- 9h00 Assemblée Générale UAO
- 9h45 Assemblée Générale du CETA Abeille Noire de l'Orne
- Vote
- 12h15 Repas
- 14h00 Interventions (G CORVEE (CETA), Roderick WHEATLEY (Abeille Noire du Calvados), Albéric DELAMOTTE (GDS)
- 15h15 Remise des coupes des concours des miels et diplômes des ruchers-écoles
- 16h15 Tombola

CHOIX DE LA DATE DE NOTRE ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE :

Nous tenons notre Assemblée Générale traditionnellement l'avant-dernier samedi du mois de novembre, la prochaine Assemblée Générale aura lieu le **23 novembre 2024**.

1.1 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président demande s'il y a lieu de modifier l'ordre du jour, la réponse étant négative, l'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

1.2 APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 26 NOVEMBRE 2022.

Dans un souci de gain de temps, le Conseil d'Administration a rendu possible la consultation de ces documents sur le site internet www.u-a-o.info/ag2023/, solution proposée en Assemblée Générale et approuvée à l'unanimité lors de notre Assemblée Générale 2019. Le procès-verbal 2022 a été rédigé par la secrétaire M.-A. DUPRAY de la MAHERIE.

Le président demande s'il y a des questions. Aucune question.

Il propose de voter l'approbation des différentes questions posées au cours de l'Assemblée Générale à main levée. La réponse est favorable.

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 novembre 2022 est adopté à l'unanimité.

1.3 RAPPORT MORAL DE L'ANNEE 2023

Avant d'ouvrir l'Assemblée Générale, le président remercie, au nom du conseil d'administration, les adhérents de leur présence et de leur ponctualité ainsi que les adhérents absents participant par leur pouvoir, les élus ainsi que tous les partenaires de l'UAO.

- Les parcs régionaux Normandie Maine et du Perche
- L'Ecomusée du Perche
- Les établissements Route d'or
- Les élus présents ou qui vont nous rejoindre dont Chantal JOURDAN et Béatrice METAYER (Adhérente et membre du GDS section apiculture) qui soutiennent l'abeille.

Le président remercie également tous les bénévoles qui ont permis le fonctionnement de l'association tout au long de l'année en apportant leurs idées et leur participation. (Entretien de La Dultière, aide au groupement d'achat, promotion de l'association sur les différentes manifestations).

Avant de débiter l'Assemblée, le président nous fait part du décès de :

Alain MERELLE apiculteur adhérent, membre du Conseil d'Administration et instructeur ruchers-école, le 17 février 2023, Jean-Pierre MAUFRAY et Jacques MEYER (Adhérents).

Suit une minute de silence en leur mémoire.

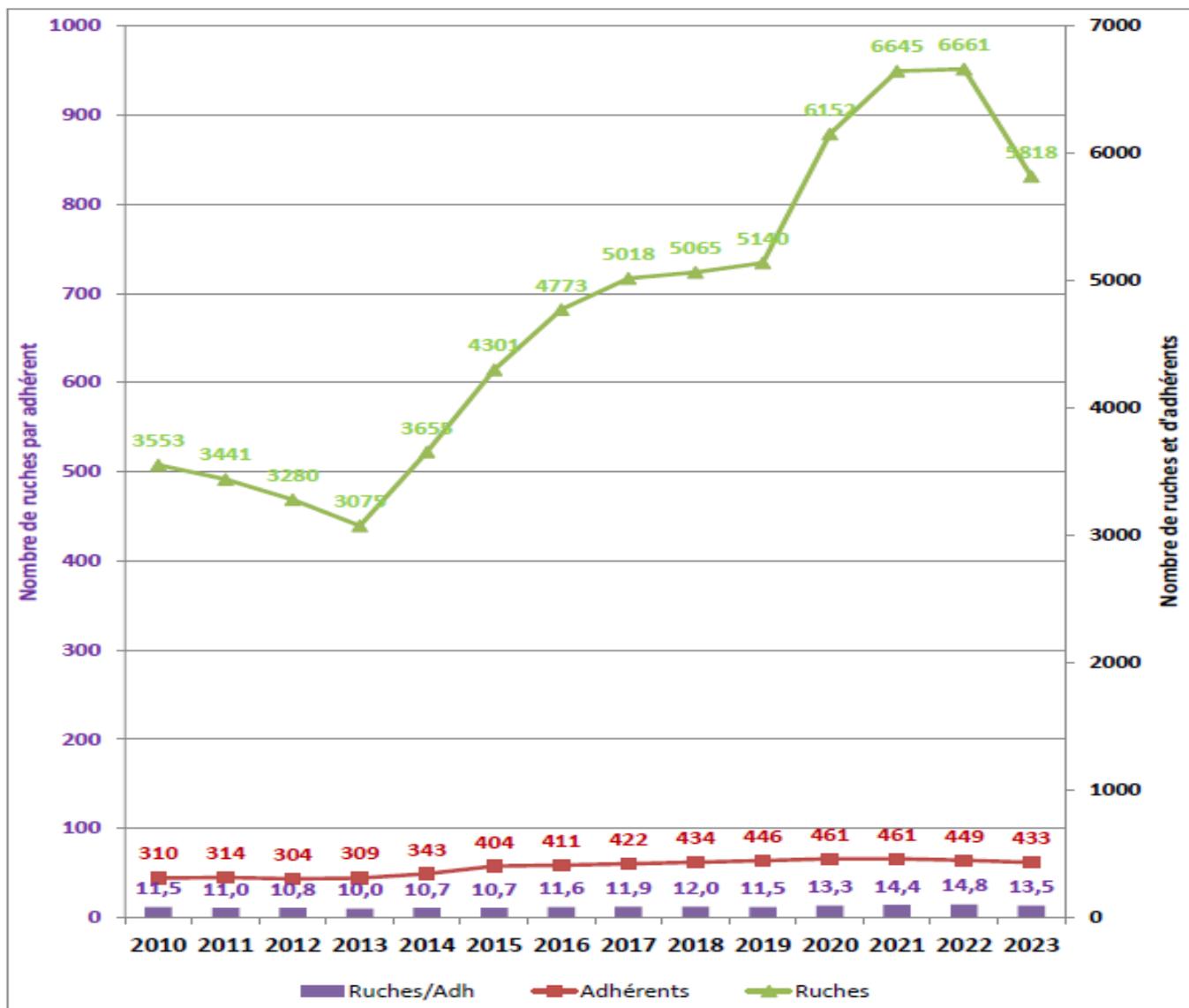
EVOLUTION DES EFFECTIFS DE L'UAO :

Le nombre d'adhérents a légèrement diminué.

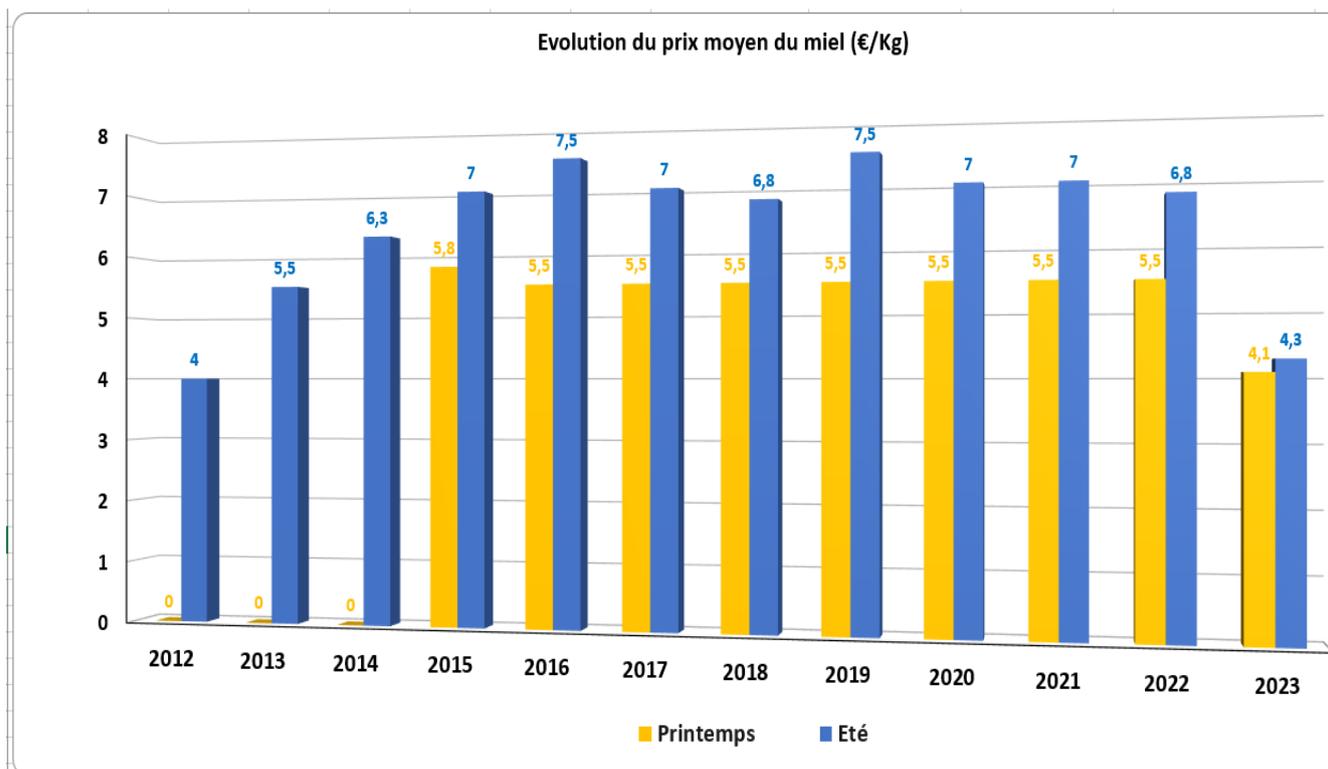
Les populations sont également en diminution.

Le nombre de ruches par adhérent a très légèrement baissé.

La moyenne de ruches par possesseur est en légère baisse (17,8 en 2022) 16,16 en 2023.



EVOLUTION DES PRIX DES MIELS DE PRINTEMPS ET D'ETE :



On constate une baisse de prix importante cette année. Des importations à des tarifs très bas saturent le marché et pénalisent les apiculteurs français.

Une manifestation des apiculteurs a lieu à Paris le 30 novembre prochain pour défendre la production face aux importations.

Les quantités suivantes ont été livrées à notre grossiste, le Manoir des abeilles :

2019 4.6 t,

2020 6.0 t,

2021 0.3 t,

2022 6.0 t

En 2023, il est prévu de livrer environ 6 tonnes en janvier 2024 à la demande du Manoir des abeilles, le marché étant envahi par du miel étranger à des prix très bas.

ASSURANCES DES RUCHES :

Notre Syndicat départemental n'a pas les compétences pour s'inscrire à l'ORIAS (nouvelle loi). Le SYNDICAT NATIONAL D'APICULTURE (SNA) remplissait les conditions pour s'y inscrire et peut collecter les cotisations de nos adhérents, ce qui nous permet de profiter d'une formule supplémentaire.

Chaque formule incluant le risque précédent, les tarifs sont plus élevés mais l'indemnisation est plus conséquente. Plusieurs indemnisations des préjudices. Sont proposées : responsabilité civile, incendie et tempête, multirisque dont les empoisonnements.

Les déclarations de sinistres sont à faire dans les trois jours ouvrés.

Vous trouverez toutes les informations sur le site de l'UAO ou du SNA.

Les cotisations sont envoyées au SNA et ce sont les déclarations faites sur votre bulletin d'adhésion qui seront retenues pour les indemnisations.

En cas d'incendie, contacter les pompiers et la gendarmerie.

En cas d'empoisonnement, le DDCSPP via le GDS ou le vétérinaire.

Prévenir le président de l'UAO pour établir avec lui la déclaration destinée à l'assureur.

Les attestations demandées pour les marchés ne couvrent que les produits destinés à la vente sur place.

NOUVEAU SITE INTERNET :

Le Président nous présente les nouveaux sites internet. La présentation a été modifiée et les rubriques rendues plus accessibles aux adhérents. Lien du site du Syndicat UAO : <https://u-a-o.fr> où vous retrouverez toutes les rubriques : services et informations aux adhérents etc.

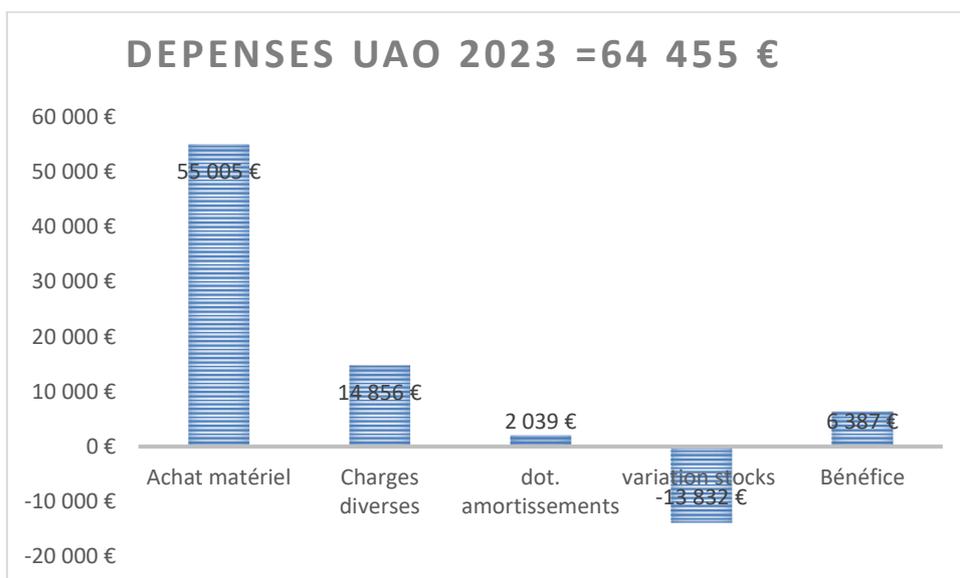
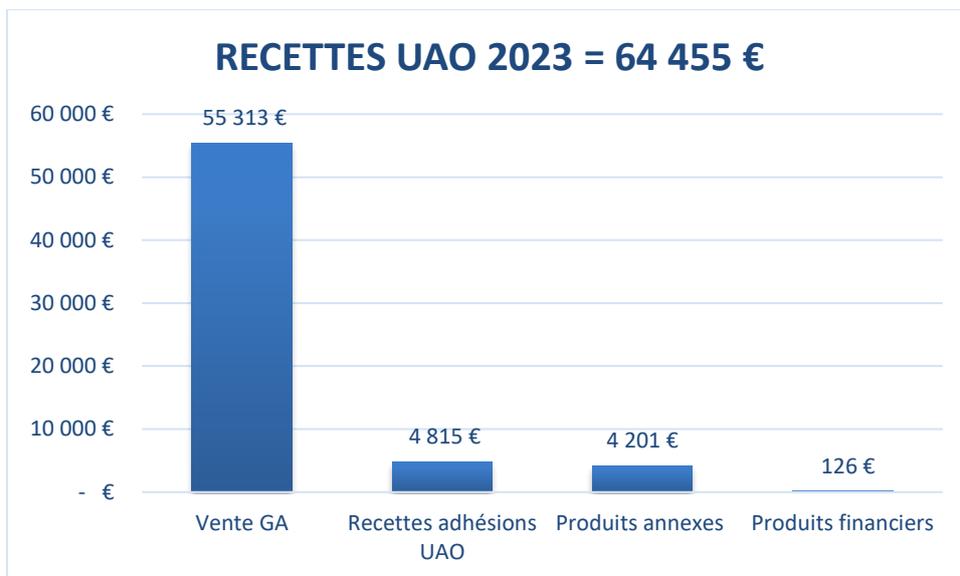
Pour information le site du CETA abeille Noire de l'Orne : <https://ceta-ano.fr>

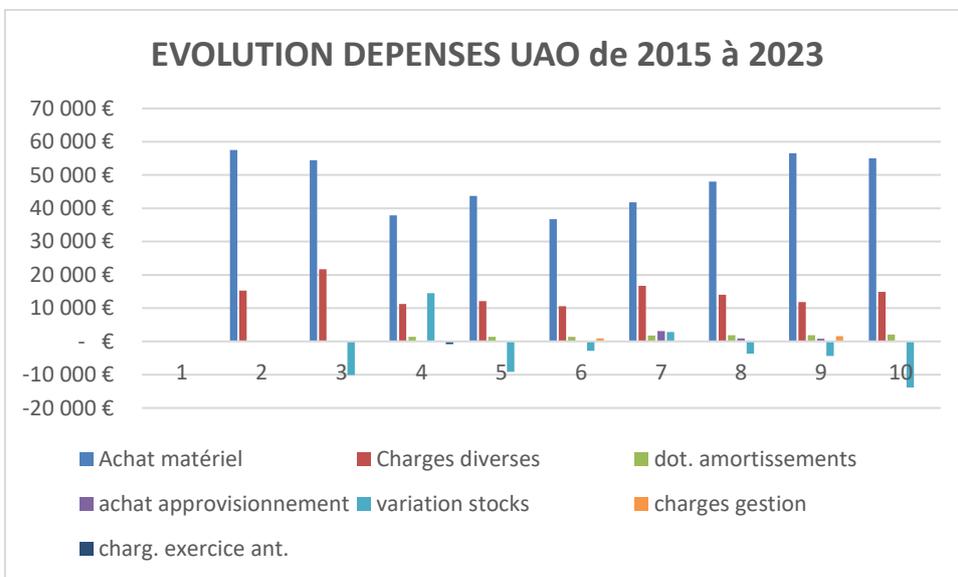
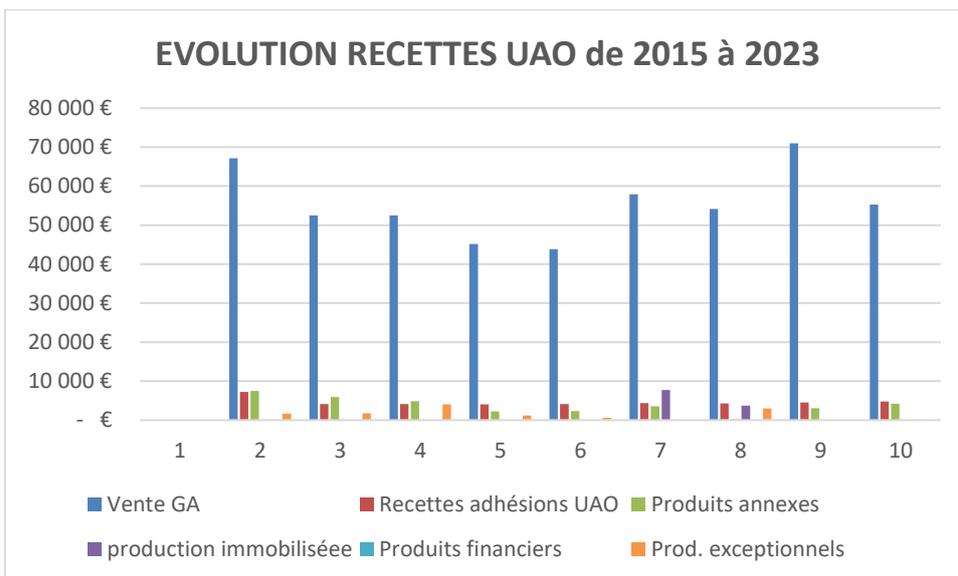
BENEVOLAT :

L'association ne fonctionne qu'avec des bénévoles. Toute bonne volonté pourra être utile pour les travaux d'entretien extérieur des ruchers et d'améliorations des bâtiments. Merci de vous faire connaître auprès du président ou des membres du conseil d'administration. Patrick OLLIVIER, Gérard VESQUE et Jean-Marie LECOURT vous accueilleront avec plaisir.

1.4 RAPPORT FINANCIER DE L'ANNEE 2023 :

Le rapport financier est présenté par la trésorière Françoise CHAUVIN.





Le rapport financier a été publié sur le site de l'UAO et ses chiffres nous montrent que l'association peut faire face à ses projets.

Françoise CHAUVIN commente les différents postes du bilan sur l'actif et le passif ainsi que les postes de charges et de produits du compte de résultat.

Les dépenses s'élèvent à 71.900€ €, la variation de stocks – 13.832 € et un bénéfice de 6.387 € et les recettes à 64.455 €. Pour cet exercice les comptes présentent un bénéfice de 6.387 €.

Les postes de dépense et de recettes principaux sont générés par le groupement d'achats.

Il est précisé que les documents comptables peuvent être consultés par les membres en prenant un rendez-vous auprès de la trésorière à tout moment.

Le bilan et le compte de résultat provisoires (ANNEXE 1 et 2) et le bilan et le compte de résultat définitifs (ANNEXE 3 et 4) sont joints au présent procès-verbal.

AVIS DU CER 61 :

Dans un souci d'améliorer la crédibilité de la validation des comptes de l'association, nous avons fait le choix de confier la vérification à un expert-comptable du CER61 : Monique MARSOLIER, présente à l'Assemblée Générale. Madame MARSOLIER confirme la bonne tenue des comptes par notre trésorière Françoise CHAUVIN.

1.5 RAPPORT SUR LE FONCTIONNEMENT DES SECTIONS :

Le Groupement d'achats :

Jean-Marie LECOURT responsable du groupement d'achats note la bonne santé de celui-ci et remercie tous ceux qui viennent l'aider pendant les permanences (dont Marc-Henri BILLOT, François CHATELAIS et Gérard MARIE) qui ont lieu le matin du premier samedi de chaque mois et l'après-midi du troisième samedi. Il est impératif de précommander et de prévenir de sa venue avant.

La grande journée rétrocession est prévue pour le **24 février 2024**. L'attribution d'un ticket numéroté sera faite à l'arrivée et permettra une attente sereine auprès d'un « café des apiculteurs » dans les locaux de La Dultière. Notre fournisseur Route d'Or sera présent.

Achat de cire :

Le groupement reprend vos cires. François CHATELAIS rappelle qu'il est important de bien identifier cires d'opercules et cires de corps. Vous avez la possibilité d'échanger vos cires contre des feuilles de cire gaufrée, ce qui est plus avantageux pour vous.

1.6 ENQUETES DE MORTALITES ET MOYENNE DE RECOLTES 2023 :

INTERVENTION DE RAYMOND DAMAN :

29 adhérents ont participé à l'enquête (dont une réponse invalide). Ces 28 personnes ont hiverné 366 colonies fin 2022.

Les pertes hivernales concernent 95 colonies, ce qui représente 26 % du cheptel hiverné

Les pertes en cours de saison ont concerné 37 colonies, soit 10 % du cheptel hiverné

Les pertes cumulées s'élèvent donc à 36 %

1 adhérent signale la loque européenne

119 essaims naturels ont été recueillis

97 ont pu être hivernés, soit un taux de réussite de 81,5 %

45 essaims artificiels ont été confectionnés

37 ont pu être hivernés, soit un taux de réussite de 82 %

Le nombre de colonies hivernées fin 2023 est de 366 colonies, soit une augmentation de 2 colonies de plus que l'hivernage précédent.

La moyenne générale des récoltes s'établit à 16 kilos 960 pour la saison apicole 2023

Commentaires :

- **Le plus faible nombre de réponse au questionnaire : risque de mauvaise représentativité**
- **Des pertes hivernales élevées**
- **Une année d'essaimage**
- **Une bonne réussite pour les essaims**

- **Un cheptel en équilibre**

1.8 CONCOURS DES MIELS :

Intervention de l'organisatrice Françoise CHAUVIN

En 2023, le concours départemental s'est déroulé à l'Ecomusée de Sainte Gauburge à Saint-Cyr-La-Rosière, le 10 septembre dernier, le concours régional au Havre le 18 novembre.

CONCOURS DEPARTEMENTAL :

20 participants : soit un total de 66 échantillons testés.

Nouvelles dispositions du concours pour 2024: répartition à la sélection par couleur.

Pour LABEO : fourniture d'un pot de 25/50 ml seulement et deux pots de 250 g pour les concours.

Se reporter à l'ANNEXE 5 pour les résultats du concours départemental communiqués dans l'après-midi suivis de la remise des Coupes.

CONCOURS REGIONAL :

Il s'est tenu dans la Seine-Maritime, l'Orne s'est particulièrement distingué :

Arnaud Dumas : médaille de bronze miel de printemps

Jacky PAYSAN : médaille de bronze miel foncé

Daniel LEROUX : médaille d'honneur pour son miel de colza. Il n'y a pas eu de Concours Régional pour sa catégorie, l'Orne étant le seul département à en présenter cette année.

1.9 FÊTE DE L'ABEILLE :

Organisée par Valérie FERRERO et André DOSNE (en tout 18 bénévoles pour tenir le stand UAO-CETA), la fête de l'Abeille s'est tenue le 10 septembre dernier à l'Ecomusée de Sainte-Gauburge à SAINT CYR LA ROSIERE.

237 visiteurs sont venus à l'écomusée. Il y avait moins de stands présents cette année.

Deux conférences ont été suivies par une centaine de personnes.

La météo a permis l'ouverture des ruches devant une centaine de personnes (adultes et enfants). Les participants étaient nombreux aux différents ateliers proposés lors de cette manifestation (fabrication de caramel, de pains d'épices, concours de dégustation et extraction de miel). Du matériel était également exposé dont un cadre vitrine présentant des abeilles et leur reine.

Le concours départemental des miels s'est tenu le matin sur place, cependant il n'a pas amené plus de visiteurs.

AUTRES MANIFESTATIONS

Fête du miel et des arbres à SEES (organisateur Patrick OLLIVIER)

SECTION PLANTES ET JARDIN

Sous la direction de Patrick Ollivier, la section plantes et jardin a poursuivi son activité de plantation et d'entretien grâce à ses bénévoles.

Nous remercions Patrick et son équipe de bénévole pour le travail réalisé.

1.10 QUITUS DE L'EXECUTION DES MANDATS POUR LES ADMINISTRATEURS :

Quitus est donné à l'unanimité pour le rapport moral et le rapport financier.

1.11 ELECTION DU TIERS SORTANT :

Suite au décès subit d'Alain MERELLE, une place est libérée au Conseil d'Administration de 15 membres réélus par tiers chaque année.

Christophe Krucker, animateur rucher-école à Saint-Cyr s'est porté candidat

Tiers sortant :

Valérie FERRERO

Gérard VESQUE

Raymond DAMAN

Jean-Marie LECOURT

Jean-François DUVAL

Tous se représentent.

PROCLAMATION DES RESULTATS :

Sur 108 votants, 106 se sont exprimé dont 12 par procuration soit 2 abstentions :

Ont obtenu

Valérie FERRERO **105 voix**

Gérard VESQUE **104 voix**

Raymond DAMAN **105 voix**

Jean-Marie LECOURT **106 voix**

Jean-François DUVAL **106 voix**

Christophe KRUCKER **100 voix**

Le Président souhaite la bienvenue à Christophe KRUCKER.

QUESTIONS DIVERSES :

Aucune question diverse.

La séance prend fin à 12 h 20.

Le Président

G. CORVEE

La secrétaire

M.-A. DUPRAY de la MAHERIE

Le secrétaire-adjoint

M. AZOULAY